

Règles du collège de Montoie

FOUR TAVIER



Dans les cours de récréation

- Rester sur les endroits autorisés. (voir rond de couleur sur la porte).
- Demander la permission à un(e) surveillant(e) pour aller aux toilettes.
- Sous le couvert, ne sont autorisés que les jeux tranquilles.
- Seules les balles en mousse sont autorisées. (voir rond de couleur sur la porte).
- Aucun autre objet ne peut être lancé.
- Les jeux de bagarres sont interdits.
- Il est interdit de grimper. (sur les bancs, sur le bord des fenêtres, sur la table de ping pong, sur les arbres, les barrières, ...)
- Chaque enfant est responsable de ses déchets et les met à la poubelle.
- Lorsque la cloche sonne, les enfants se mettent en colonne par deux et arrêtent de jouer.

Dans les couloirs

- On marche en silence.
- On ne mange pas.
- On ne touche pas aux affaires des autres: (pantoufles, sacs de gym, chaussures, vestes, ...)

Partout et tout le temps

- On s'adresse poliment à son entourage
- On ne prend pas sa trottinette à l'école.
- Les téléphones et jeux électroniques sont autorisés s'ils sont éteints et dans le sac.
- Les parents ne peuvent entrer dans le bâtiment que s'ils ont été invités à le faire.

Le non-respect des règles citées ci-dessus sera sanctionné

Lausanne, le 18 septembre 2012

Répondants:

Directrice: